

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 29 (1992)  
**Heft:** 1094

**Artikel:** Sida : Jo: une BD transmissible?  
**Autor:** Imhof, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1022020>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Jo: une BD transmissible ?

*Les réticences de certaines organisations françaises face à l'œuvre de Derib ne tiennent pas suffisamment compte des lois du genre, mais elles ne manquent pas de pertinence.*

(pi) Après le succès de la bande dessinée *Jo* éditée par la Fondation pour la vie dans le but de sensibiliser les jeunes aux problèmes du sida, un film est annoncé qui devrait en reprendre le scénario. Si cet ouvrage a bénéficié d'un large et presque unanime soutien officiel en Suisse où il a été distribué dans les écoles par de nombreux cantons, il est accueilli beaucoup plus froidement en France, malgré les messages encourageants, dans un premier temps, de l'abbé Pierre et de Jack Lang.

L'offensive est venue des comités Aides du Sud-ouest, du Conseil national du sida et du *Journal du sida*, qui font tous trois une critique sévère de la bande dessinée suisse.

## Message mis en cause

Les conclusions du Conseil national du sida sont claires: «*Il ne semble pas en effet (aux membres du Conseil) que cette bande dessinée (texte et images) apporte une aide sérieuse aux messages de prévention et, en conséquence, il ne leur semble pas nécessaire d'aider à sa diffusion à ce titre. La commercialisation de ce texte relève de la libre entreprise, respectant ainsi la*

*liberté tant du créateur que de la presse et du public*».

Le Conseil critique la qualité de l'information qui «*laisse à désirer*», notamment dans les petits dossiers qui suivent la BD. Des chiffres sont faux ou mal présentés, le sida est décrit à plusieurs reprises comme une maladie *contagieuse* alors que le virus est *transmissible*, etc. Si ces imprécisions sont regrettables, elles ne seraient que de peu d'importance — parce que pouvant être corrigées — si le «*message explicite socio-culturel*» n'était lui aussi critiqué. C'est justement sur ce message transmis par *Jo* que les comités Aides formulent leurs critiques. Après plusieurs lectures de la BD, force est de donner au moins partiellement raison à ses détracteurs, même si certaines critiques ne tiennent pas assez compte des lois du genre. Ainsi, il est vrai que les parents, tant de *Jo* que de son ami Laurent, sont exagérément inadéquats, manière de se rallier les jeunes lecteurs, mais il est vrai aussi que la BD a pour habitude d'être caricaturale. Ces rapports irréels entre les parents et leurs enfants ne seraient pas bien graves — il ne faut pas sous-estimer la

capacité des lecteurs à corriger — s'ils ne reflétaient une tendance générale à départager les acteurs en deux camps: les victimes innocentes et les coupables, le tout assorti d'une morale en filigrane. Cela aboutit à déresponsabiliser certains malades du sida: *Jo*, gentille adolescente petite bourgeoise sans problème, contaminée par malchance lors de son premier rapport sexuel à l'occasion d'une surbom un peu chaude; Jean, le frère de Laurent, tombé dans la déchéance à cause de l'obstination de ses parents à vouloir qu'il fasse une carrière. Quant aux «*transmetteurs*» du virus, ils sont hors-norme: Bob, qui transmet le virus à *Jo*, est bi-sexuel (il est d'ailleurs «*puni*» en attendant la mort dans la solitude); Jean est contaminé par un échange de seringues; et *Jo* soupçonneuse demande à Laurent: «*Tu n'es quand même pas homosexuel ?*»

Ce message selon lequel on serait plus ou moins victime de son sida est confirmé par les propos de l'infirmière qui soigne *Jo*: «*Il y a même des cas encore plus injustes que le vôtre*»: les bébés naissant séropositifs, les transfusés (Derib parle à ce propos d'une «*dame âgée*», comme si l'injustice était plus grande encore).

## Brebis et démons

Parmi les méchants, tout le milieu de la drogue, présenté de manière uniquement négative. Ainsi les squats sont des «*maisons en attente d'être revendues et occupées par des paumés de tous horizons*». Et alors que *Jo* semble être une victime innocente, les drogués ne bénéficient d'aucune circonstance atténuante pour expliquer leur état; tout est fait pour excuser les comportements violents de Laurent, mais Derib ne dit rien des antécédents d'Eric, un être vaniteux qui se drogue, ne pense qu'à «*emballer*» Vanessa, la petite sœur terrible de *Jo*, et à nuire aux autres.

Les groupes, heureusement, ne sont pas hermétiques. Vanessa ainsi parvient à se sortir du milieu dans lequel Eric l'entraînait, ce qui lui vaut forcément de changer de look et de «*bosser correctement à l'école*».

Cette présentation dualiste rend d'autant plus suspect le message *new age* selon lequel l'amour guérirait de tout, avec une référence explicite et maladroite à Sri Aurobindo. A la lecture de la BD, on a en effet la désagréable impression que les drogués sont exclus du cercle possible d'une amitié et d'une solidarité salvatrices. Ils sont davantage démons que brebis égarées.

Reste que *Jo* a connu un formidable

## Places d'armes

(jd) L'initiative populaire «*40 places d'armes ça suffit*» poursuit plusieurs objectifs: tout d'abord empêcher la réalisation du projet de Neuchlen-Anschwilen qui doit remplacer la place d'armes de Saint-Gall, sacrifiée à l'auto-route de contournement. Puis, comme son titre l'indique, geler le nombre actuel des places d'armes et empêcher toute transformation et adaptation futures. Enfin, soumettre les installations militaires à la législation sur la protection de l'environnement.

Le conseiller aux Etats Rhinow propose d'entrer en matière sur la limitation à quarante places d'armes et sur les exigences de protection de l'environnement, des revendications qui ne portent pas atteinte aux besoins de l'instruction militaire et auxquelles ne s'oppose

pas le DMF. Pourtant son projet n'a pas trouvé grâce aux yeux de la majorité de ses collègues sénateurs. Est-ce la frustration d'avoir dû accepter au pas de charge et sans grande marge de manœuvre la première partie de la législation européenne ? Toujours est-il que le Conseil des Etats a cru devoir faire preuve de fermeté en rejetant la proposition Rhinow, coupable d'exprimer trop de faiblesse à l'égard des antimilitaristes. Cette attitude bêtement rigide satisfera bien sûr les auteurs de l'initiative qui comptent sur le cumul des voix des opposants locaux à Neuchlen-Anschwilen, des partisans de la suppression de l'armée — qui veut le plus, veut le moins — et de tous ceux qui sont soucieux de voir les militaires se conformer aux normes de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement. Décidément les extrêmes ne cessent de se tendre la main. ■

# L'apprentissage mal aimé

*La création d'une maturité professionnelle devrait revaloriser les formations techniques et offrir des possibilités de promotion des apprentis; encore faut-il que les jeunes découvrent la richesse potentielle de cette nouvelle filière.*

(eb) En mai dernier une procédure de consultation a été ouverte sur le projet d'une maturité professionnelle et la création d'instituts universitaires professionnels («Fachhochschulen»).

Une telle maturité professionnelle, construite sur une augmentation du nombre d'heures scolaires offertes aux meilleurs apprentis, pourrait s'apparenter à un gymnase technique. On encouragerait ainsi le légitime désir de promotion sociale de toute une cohorte de jeunes exclus de l'enseignement supérieur. Reste à savoir si cette nouvelle filière d'apprentissage sera suffisamment attractive pour répondre à un réel besoin de formation à mi-chemin entre l'actuel certificat fédéral de capacité et la maturité gymnasiale.

L'Office fédéral des arts et métiers et du travail nous mijote ainsi un formidable coup de canon dans la loi fédérale du 19 avril 1978 sur la formation professionnelle. La hausse est réglée de telle façon que l'édifice s'écroule là précisément où il présente la plus complète désuétude: à savoir son incapacité endémique à

transformer l'élite des apprentis en techniciens ou ingénieurs de qualité.

On a signalé depuis une quinzaine d'années déjà la faible capacité de la formation professionnelle en Suisse à proposer des alternatives vers le haut à des apprentis qui désirent opter pour des formations supérieures. Le simple coup d'œil statistique nous montre que le choix de l'apprentissage a stagné depuis 1975 par rapport à celui des études longues, probablement à cause de cette absence de possibilités de promotion.

1975	43 000 apprentis
	52 600 étudiants
1992	180 000 apprentis
	85 924 étudiants

Seules les Ecoles techniques supérieures échappent à cette relative stagnation:

1975	6 886 étudiants ETS
1990	10 723 étudiants ETS

Mais attention, il n'y aura pas de grand chambardement du système de formation professionnelle suisse fondé sur les deux piliers traditionnels de l'entreprise et de l'école. Comme le dit Moritz Arnet dans un article de *La Vie économique* de mai 1992, «la politique suisse d'éducation et de formation est faite de prudence et de pragmatisme. Les idéaux théoriques et les vastes horizons ne s'accommodent pas des contingences fédéralistes et corporatives». C'est précisément sur ce pragmatisme de la formation professionnelle que s'est enracinée la mythologie de l'apprentissage en Suisse.

## Le mythe du pommeau devenu PDG

Le Suisse reste très impressionné par l'idée, juste d'ailleurs, qu'à l'origine de bien des grandes entreprises alimentaires, chimiques ou électriques, on retrouve un «père fondateur», apprenti-confiseur ou pommeau chez un forgeron, qui a réalisé le grand rêve d'industrialisation du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Henri Nestlé (1812-1890), Philippe Suchard (1797-1884), Salomon Sulzer (1751-1807), participent d'une façon ou

d'une autre à cette mise en perspective. Il s'agit dans un cas comme dans l'autre de l'aïeul miraculeux qui renversa le destin grâce à ses connaissances étendues. Au-delà du mythe, il est vrai que le capitalisme helvétique, comme *Dominique public* l'a montré dans ses numéros spéciaux de 1970, doit beaucoup à de tels pionniers. Ce sens pratique archaïque a sécrété, au fil du siècle suivant, une confiance absolue en la formation professionnelle dégagée de trop d'apports scolaires. Malheureusement, c'est sur ce mythe également, poussé à l'extrême, que s'est confortée petit à petit l'insuffisance de la formation générale des apprentis.

## Revaloriser l'apprentissage

Dorénavant, nous dit Rudolf Natsch, sous-directeur de l'OFIAMT, il s'agit de revitaliser la voie de l'apprentissage, sans enlever des clients à la voie des études universitaires. «Nous nous promettons d'instaurer une authentique maturité professionnelle qui représente une véritable alternative pour des jeunes qui hésitent entre un apprentissage et des études longues. (...) Il importe que, par le biais de cette maturité professionnelle, nous parvenions à relever la proportion actuellement très faible et décevante des élèves fréquentant l'école professionnelle supérieure; ce sont environ 3% de tous les apprentis.»

L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de transformer la représentation que chaque famille se fait de la promotion par l'école. Aujourd'hui, certains parents surinvestissent à tort les filières gymnasiales dites «nobles»; ces mêmes parents, leurs enfants et les patrons d'apprentissage sauront-ils faire un usage adéquat de cette nouvelle maturité professionnelle? ■

## Mercenaires

Il fut un temps où le service militaire à l'étranger faisait l'objet de rapports diplomatiques assez clairs. Dans une note du 24 juillet 1862 au président de la Confédération Stämpfli, le chargé d'affaires à Turin affirmait: «Quoi qu'il en soit, il est évident qu'on ne peut en une ou deux années persuader aux populations italiennes, autres que le Piémont, que ces mêmes Suisses, qui ont servi pendant trente ans de gendarmes à leurs tyrans, sont devenus leurs meilleurs amis. Il faut pour cela du temps et l'instruction graduelle des masses». ■

succès, essentiellement dû à des décisions d'adultes. Et c'est peut-être bien ses défauts qui ont favorisé cette distribution à grande échelle. Les parents sont tellement inadéquats dans toutes les situations qu'aucun adulte ne peut se reconnaître dans leur description et chacun en sort rassuré: Jo meurt pour racheter les péchés de l'humanité («c'est la terre entière qui est malade! malade de la bêtise des hommes! La couche d'ozone, la pollution, la guerre, la misère, nous sommes tous responsables. Et si nous ne réagissons pas pas, ce sera terrible!») Et ses disciples chantent la parole qu'elle leur a transmise par télépathie («Petite planète...»). ■

*Journal du sida* (n° 40, juin 1992), 57, rue Saint-Louis-en-l'Île, F-75004 Paris.

Conseil national du sida, 7 rue d'Anjou, F-75008 Paris.

Fondation pour la vie, Crêt de Béranges, 1814 La Tour-de-Peilz.